



Un don planifié, un geste pour l'avenir

Faire un don planifié à l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal, c'est croire en l'œuvre de saint frère André et contribuer au développement du sanctuaire.

Le don planifié désigne tout don qui a fait l'objet d'une planification financière, fiscale ou successorale. Il existe plusieurs formes de dons planifiés, certains se réalisent immédiatement et d'autres sont différés. Chaque type de dons procure des avantages fiscaux qui leur sont propres.

De plus, en planifiant un don, et ce, peu importe le type de don choisi, vous joignez le groupe des Bienfaiteurs émérites, un programme de reconnaissance qui comporte des privilèges exclusifs. C'est une approche à considérer pour contribuer à la mission de l'Oratoire, quelle que soit la taille de votre patrimoine.

Vous aimeriez en savoir davantage sur notre programme de dons planifiés ?

Consultez notre site Internet à l'adresse suivante : www.saint-joseph.org/votresoutien, ou écrivez-nous à **donsplanifies@osj.qc.ca** et un membre de l'équipe de l'Oratoire vous contactera.



Merci de votre confiance.

